

N° 53

2012 / VI
Décembre

**DOLMENS & PATRIMOINE
DE LABEAUME
BULLETIN DE LIAISON**

Association LOI 1901 N° 0071002647
SIRET N° 448 084 392 00019

Président d'honneur : Paul DUPLAND
Président : Claude RIGOLLOT



ADHÉSIONS 2012/2013

Avez-vous renouvelé votre adhésion pour l'exercice 2012/2013 ?
Date-limite : 31 décembre 2012 (Bulletin d'adhésion page 6).

Conseil d'administration du vendredi 23 novembre 2012

Le Conseil d'administration de "Dolmens et patrimoine de Labeaume" s'est réuni vendredi 23 novembre à 20 heures dans la salle de réunion des associations au Récatadou. Le président Claude Rigollot ouvre la séance en présence de 8 administrateurs, 7 s'étant excusés.

Activités du 2^e semestre 2012

Visites d'été au hameau de Chapias (fin 23 août) et sur le Ranc-de-Figère (fin 5 septembre). Bilan global satisfaisant, on note cette année une nette augmentation des participants.

Vendredi 31 août – Conférence "Païolive à Labeaume – Une biodiversité exceptionnelle".

Mercredi 5 septembre – sortie avec le Carrefour laïque d'Aubenas.

Samedi 8 septembre – sortie à Faugères et à la grange monastique de Chabrolières.

Samedi 22 septembre – visite de la maison-bulle UNAL.

Samedi 20 octobre – sortie de la journée à Bourg-St-Andéol et Gras.

Mardi 23 octobre – rencontre sur le site du Ranc-de-Figère.

Mercredi 31 octobre – Conférence sur les "Meules et moulins d'Ardèche".

Dimanche 18 novembre – participation à la réunion de la Commission d'action du Club Cévenol.

Les comptes-rendus sur les activités (autres que les sorties d'été) figurent sur les pages suivantes.

Calendrier des activités du 1^{er} semestre 2013 : Voir page 6.

Point sur les finances

Le point exposé par le trésorier Daniel Simonnet montre une situation saine.

Achat d'un terrain

Le président Claude Rigollot expose que l'avoir financier de l'association permet de faire l'acquisition d'une parcelle cadastrée D424 Le Piémontais sur le plateau labeaumois, d'une surface de 7000 m², actuellement propriété du Canoë-club de Genève et sur laquelle se trouvent une grangette en ruine, un puits-citerne ainsi que des citernes. Le Canoë-club, dont le président a rencontré deux responsables, serait disposé à le céder pour un prix raisonnable.

L'intérêt de cette acquisition serait la possibilité d'une réhabilitation des lieux, ce qui entre bien dans le cadre des objectifs que c'est fixés l'association : "mettre en valeur les richesses du patrimoine du plateau labeaumois, aider à leur réhabilitation et à leur sauvegarde". À l'unanimité, le Conseil se déclare favorable à cette acquisition dont les modalités restent à définir. Affaire à suivre donc.

Questions diverses

Point sur les dolmens :

Suite à la reconnaissance d'un dolmen sur le Ranc-de-Figère, le dernier point permet de chiffrer à 142 le nombre de dolmens sur le plateau, soit 134 sur la commune de Labeaume.

Des Racines et des Ailes :

Claude informe le Conseil d'un échange de mails avec l'atelier de production qui a tourné les diverses séquences en juin dernier à Labeaume, et dont il ressort :

- 1) que le film a été validé par FR3 et en est au stade de la postproduction,
- 2) que les séquences consacrées à la pierre sèche et aux dolmens n'ont pas été retenues par FR3 (au prétexte d'une qualité moyenne des images ?) ainsi que des "interviews" réalisés lors du tournage auprès des personnes spécialistes de ce patrimoine,

Le Conseil unanime regrette cette décision prise par la chaîne FR3. La diffusion du document final devrait intervenir dans les premières semaines de 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

ACTIVITÉS du 2^e SEMESTRE 2012

Vendredi 31 août – Conférence "Païolive à Labeaume – Une biodiversité exceptionnelle" :

Ce soir-là, l'association "Dolmens et patrimoine de Labeaume" recevait M. Jean-François Holthof secrétaire de l'association "Païolive" des Vans et M. Henri-Pierre Aberlenc, entomologiste de cette association.

D'emblée, la salle du Récatadou se trouvait rapidement occupée, une centaine de personnes prenait possession des lieux, il est vrai que le sujet s'annonçait passionnant.

En préambule, M. Aberlenc rappelait l'étendue de la zone d'étude de Païolive. Certes, nous savons où se situe le Bois de Païolive proprement dit, haut lieu de la biodiversité et renommé pour ses célèbres rochers calcaires ruiniformes et ses paysages fantastiques. Mais ses caractéristiques s'étendent bien au-delà, en fait sur tout le territoire géologique du jurassique supérieur, de la rivière Ligne au nord à Courry-St-Brès dans le Gard au Sud. Situé en limite nord de la région méditerranéenne, c'est un carrefour d'influences bioclimatiques, d'où une richesse et une diversité végétales exceptionnelles, mais aussi animales. En particulier, si on compte un million d'espèces d'insectes dans le monde et 41000 en France, l'estimation est de plus de 7000 espèces dans le seul bois de Païolive, soit infiniment plus que les autres espèces animales.

Ces précisions données, M. Aberlenc, grâce à des images magnifiques, nous faisait profiter de la beauté de quelques espèces, libellules, papillons, coléoptères. Parmi les insectes, les papillons sont ceux qui présentent les plus somptueux coloris, et leurs ailes sont de véritables merveilles de la nature. Quant aux coléoptères, le bois de Païolive abrite plus de 1700 espèces et nous avons pu admirer les couleurs irisées de quelques uns d'entre eux observés en vue ventrale, dont la fameuse cétoine bleue, "joyau" de Païolive. Rappelons que sa présence sur la

commune de Labeaume a valu à celle-ci d'être intégrée dans la zone d'étude de Paiolive (se reporter au bulletin n° 44 – février 2011).

Belle soirée donc, et à coup sûr, nous aurons longtemps en mémoire les très belles images commentées par M. Aberlenc. Pour en savoir plus, consulter le site <http://associationpaiolive.blogspot.com>

Mercredi 5 septembre - sortie avec le Carrefour laïque d'Aubenas :

Claude Rigollot a guidé un groupe du Carrefour laïque d'Aubenas sur le site du Ranc-de-Figère. Grâce aux nombreuses explications fournies par Claude, les visiteurs ont pu se faire une idée précise sur l'âge, l'architecture et la destination des dolmens. Ils ont en particulier été très surpris par le nombre de dolmens recensés sur le plateau (142 dont 138 sur Labeaume).

Samedi 8 septembre - sortie à Faugères et à la grange de Chabrolières :

Par un beau soleil matinal, 60 personnes se rassemblaient autour du mégalithe dit "la Pierre plantée" sur la commune de Faugères. Marie-Hélène Balazuc décrivait ce fort beau "menhir" en grès, christianisé à une lointaine époque par l'adjonction d'une croix. Non loin, nous découvrons un "pléjador", rocher taillé par les paysans en vue du cintrage de branches de châtaignier ou de micocoulier afin de cercler les cuves et autres tonneaux. À Faugères, Jean Pascal faisait l'historique des remparts encore visibles, du château et de l'église romane fortifiée, constructions maintes fois remaniées au fil des siècles. Du haut du clocher-peigne, nous profitons enfin d'un panorama splendide.

Empruntant à pied un vieux chemin, nous découvrons le moulin dit "de Marceau" situé en contrebas du village sur le ruisseau les Ambruissiers et longtemps laissé à l'abandon. Le propriétaire, par-ailleurs maire de la commune, en a entrepris une patiente restauration qu'il nous décrivait avec enthousiasme.

Après le repas tiré des sacs près du moulin, en suivant la vallée le groupe gagnait à pied la grange monastique de Chabrolières sur la commune de Planzolles, surprenant et imposant bâtiment construit au XII^e siècle, hélas en fort mauvais état. Grâce à l'aimable autorisation des propriétaires, nous avons pu nous en approcher et écouter les nombreuses et savantes explications de Marie-Hélène Balazuc. À l'origine grange cistercienne dont il subsiste une magnifique salle voûtée, elle dépendait de l'abbaye des Chambons (commune de Borne).

Samedi 22 septembre – visite de la maison-bulle UNAL :

C'est bien volontiers qu'à la demande de l'association, M. Joël Unal, propriétaire et bâtisseur de la maison-bulle de Chapias, accueillait une trentaine de personnes à l'entrée de cette blanche construction toute en courbes et aux ouvertures toutes rondes, et qui intrigue tant le promeneur lorsqu'il la découvre au détour du chemin. Notre guide accompagnait les visiteurs très intéressés à l'extérieur puis à l'intérieur, ne négligeant aucun détail dans sa description et répondant volontiers aux nombreuses questions posées. Commencée en 1973, ses formes et son implantation ont été réfléchies selon la configuration des rochers sur laquelle elle est posée, les vues à privilégier mais encore les influences climatiques. La forme des ouvertures facilite ou interdit l'entrée du soleil selon les saisons, et les coupoles assurent un très bon éclairage naturel vertical des pièces. La construction a évolué au fil des ans par l'ajout de volumes grâce à un savant modelage de ferrailage et de béton (technique dite du "voile de béton"). D'autres maisons ont été construites en France et à l'étranger en utilisant cette

technique. La maison-bulle de Chapias, décrite dans nombre d'ouvrages traitant de l'architecture moderne, a reçu en 2003 le label "Patrimoine du XX^e siècle" et a été inscrite au titre des Monuments Historiques en avril 2010.

Samedi 20 octobre : sortie à Bourg-Saint-Andéol et Gras

Répondant à l'invitation de l'association, une quinzaine de personnes est allée d'abord à la découverte des dolmens du Bois des Géantes dans la forêt du Laoul, commune de Bourg-Saint-Andéol. Bien que n'étant plus protégées par leur tumulus, ces tombes collectives bâties il y a 4500 ans sont parvenues jusqu'à nous en assez bon état. Un projet de réhabilitation du site est à l'étude sous l'égide du Service régional de l'archéologie et de la ville de Bourg-Saint-Andéol. À l'écoute de Sonia Stocchetti, archéologue spécialisée dans l'architecture dolménique, nous apprenions que les 6 dolmens visités sont représentatifs de trois types de constructions : le dolmen caussenard, simple chambre funéraire, le dolmen languedocien avec antichambre, le dolmen bas-rhodanien où des murs en pierre sèche remplacent les dalles latérales, les trois types pouvant comporter un couloir.

Après le repas sorti des sacs à l'ombre de la belle église romane de Larnas et la visite de celle-ci commentée par Marie-Hélène Balazuc, nous sommes partis à la découverte de cabanes ou capitelles, abris de berger et coupe-vent du plateau de Gras. Nous ne pouvions avoir meilleure guide que Chantal Rouchouse, spécialiste de l'architecture vernaculaire et auteur d'articles et d'admirables aquarelles sur ces fragiles constructions en pierre sèche érigées par les paysans et les bergers dans les trois derniers siècles. Grâce à Chantal, par-delà les champs de lavande et au détour des chemins, nous avons pu en admirer une bonne dizaine, protégées par la végétation faite de chênes, d'arbousiers... et de ronces ! Notre agréable promenade se terminait par la découverte d'un rare exemple de tour d'observation de berger en pierre sèche avec escalier extérieur et un foyer avec cheminée aménagé dans la construction. Aussi, le feu allumé par Chantal ne manquait pas de nous surprendre, bel exemple du savoir-faire d'autrefois.

Rencontre sur le site du Ranc-de-Figère mardi 23 octobre :

À l'invitation du maire de Labeaume, le président a participé mardi 23 octobre à une rencontre sur le site du Ranc-de-Figère dans le cadre d'un projet initié par le Conseil Général, visant à valoriser le patrimoine dolménique et cyclopéen intercommunal. Étaient représentés outre le Conseil Général, le Musée d'Ornac et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Mercredi 31 octobre – Conférence sur les "Meules et moulins d'Ardèche" par Colette Veron :

Beau succès pour cette conférence avec projection d'images animée par Colette Veron, géographe préparant une thèse d'histoire sur les moulins et les meulières en Ardèche. 70 personnes étaient présentes dans la salle du Récatadou à l'écoute des passionnantes explications données par Colette. Celle-ci nous rappelait que les moulins existent depuis l'antiquité, une meule gauloise a été trouvée en Ardèche. Ils étaient nombreux à l'époque carolingienne dans le Nord de la France alors qu'on n'en trouve que de rares mentions en Ardèche (Vivarais) avant le XII^e siècle, mais ils deviennent plus nombreux à partir du XIII^e puis du XV^e siècle. Le cadastre napoléonien de 1809 a permis d'en recenser plus de 1200 et d'anciens moulins hydrauliques sont encore bien visibles le long de nos rivières : Ruoms, Salavas... D'autres, plus modestes, sont à l'état de ruines. Principalement construits pour

moudre les céréales, ils ont aussi servi à d'autres usages. Côté technique, la roue actionnée par la force de l'eau pouvait être soit horizontale soit verticale, le mouvement étant transmis vers la meule par un système de courroies et d'engrenages. Les dimensions des meules ont été de plus en plus grandes au fil des siècles. Les matériaux utilisés sont le basalte, le grès, le granit, l'arkose, le calcaire, extraits de très nombreuses carrières d'importance variable. On estime à 180 le nombre de carrières exploitées en Ardèche. Une prospection conduite depuis 2010 a permis de retrouver l'emplacement d'une soixantaine de ces carrières, celle de la Jaubernie près de Privas étant une des plus importantes (arkose). Citons aussi celle située à St-Martin d'Ardèche le long de la rivière (calcaire). Au cours du XIX^e siècle, des meules en silex venant d'Ile-de-France ont été utilisées (meules dites : françaises). Pour conclure son brillant exposé, Colette rappelait l'existence de moulins-bateaux sur le Rhône et signalait que l'exploitation des moulins a été source de nombreux conflits, l'une des causes étant la modification du débit de l'eau par certains meuniers au préjudice de leurs confrères. Des questions étaient ensuite posées par l'assistance, auxquelles Colette apportait des réponses très documentées montrant sa parfaite connaissance du sujet.

Pour en savoir plus, se reporter au n° 104 de "Mémoire d'Ardèche et Temps Présent" – Moulins et meulières du Vivarais, et au numéro spécial "Moulins d'aujourd'hui... en Vivarais et ailleurs", colloque d'Albon d'Ardèche des 12 et 13 juin 2010.

Dimanche 18 novembre – participation à la réunion de la commission d'action du Club Cévenol :

35 personnes provenant de différentes sections du Club Cévenol du Vigan ont participé à la réunion d'automne de la commission d'action de l'association organisée à Labeaume, salle du Récatadou, par la section Ardèche-Païolive présidée par M. Jean-François Holthoff. Claude Rigollot y présentait le patrimoine archéologique et vernaculaire de la commune. L'après-midi était consacré à la visite des jardins suspendus sous la conduite de Michel Rouvière et à celle du village avec Claude.

Calendrier des activités du 1^{er} semestre 2013

Samedi 2 mars après-midi : sortie sur le plateau labeaumois, les dolmens de Faveyrolles. RDV à 14 heures place de la Paix, entrée du village de Labeaume.

Samedi 23 et dimanche 24 mars : stage "Rénovation de muret en pierre sèche". Les personnes concernées seront avisées des modalités en temps utile.

Samedi 30 mars : journée de débroussaillage sur le site du Ranc-de-Figère à partir de 8 h 30. RDV sur le site par le chemin des pèlerins.

Samedi 13 avril : visite de la carrière Jourdan à Ruoms (à confirmer).

Mercredi 8 mai à 20 heures : conférence par Sonia Stocchetti archéologue, sur l'architecture dolménique- salle du Récatadou).

Samedi 11 mai : le camp de César à Laudun et oppidum de Saint-Vincent à Gaujac (Gard) – modalités à préciser.

Fin mai – début juin : sortie botanique sur le plateau labeaumois (à confirmer).

Rappel adresses Internet

Président “Dolmens et patrimoine de Labeaume”
claude.rigollot@asso-dolmens-ardeche.fr ou : annie.rigollot@orange.fr

Site “Dolmens et patrimoine de Labeaume”
www.asso-dolmens-ardeche.fr : Site à consulter régulièrement !

Musée régional de la Préhistoire d’Orgnac
www.orgnac.com

Pour tout savoir sur l’architecture de pierre sèche :
www.pierreseche.com

Vous saurez tout sur la commune de Labeaume en consultant :
www.mairiedelabeaume.fr

BULLETIN D’ADHÉSION – exercice 2012/2013

NOM : Prénom :

Adresse :

 : Adresse-mail :@.....

Cotisation individuelle : **15 €** (8 € pour les étudiants)

Couples : : **28 €**

À retourner avec votre règlement **par chèque** à l’ordre de “**Dolmens et patrimoine de Labeaume**” au président Claude RIGOLLOT – la Loubatière – 07120 – LABEAUME -

La date limite d’envoi est le 31 décembre. Au-delà, l’encaissement de l’adhésion sera reporté au 30 juin de l’année qui suit.

Et en Annexe – quelques images de nos sorties.